



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Fiche descriptive

@ Pascal Léopold

SITE

Lieu dit « Le Pungeoir »
35360 Montauban-de-Bretagne

MISE EN SERVICE DU PROJET

Démarrage du chantier : août 2016
1er kWh d'électricité livrée sur le réseau :
novembre 2017

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz de Montauban-de-Bretagne : maître
d'ouvrage
ENGIE BioZ : concepteur – développeur du projet et
exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

8 973 394 €

SUBVENTIONS

ADEME : 1 000 000 €
Agence de l'Eau : 647 394 €
Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : 80 000 €
+ contribution au financement grâce à l'attribution
d'une avance remboursable de 120 000 €

PARTENAIRES DU PROJET

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62



CENTRALE BIOGAZ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE



@ Pascal Léopold

COGÉNÉRATION PUISSANCE 1 189 KW ÉLEC.

ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse) a initié les premières démarches sur le territoire montalbanais en 2011, pour implanter une unité de méthanisation / production de gaz renouvelable local ; Ce territoire possède en effet tous les atouts pour l'implantation d'un tel projet : un bassin agro-alimentaire développé, des exploitations agricoles complémentaires [élevages/cultures], et l'engagement des élus locaux pour un développement économique durable et en faveur des énergies renouvelables. Après 5 années de développement, le chantier démarre à la fin de l'été 2016 ; Le site réceptionne les premières matières organiques locales en octobre 2017, et commence à livrer de l'électricité sur le réseau public local fin novembre 2017.

Une énergie verte montalbanaise, produite à partir de sous-produits organiques du territoire proche / bassin ouest-rennais : le projet répond aux enjeux de la transition énergétique et s'inscrit résolument dans le concret de l'économie circulaire ; **il participe en effet à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire, et au recyclage local des éléments fertilisants : en valorisant les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures.** Il est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment les exploitants agricoles et les industries-alimentaires, la commune mais aussi la communauté de communes de Saint-Méen-Montauban, les exploitants des serres maraîchères valorisant l'énergie thermique, et le gestionnaire de réseau électrique Enedis.

BIOZ-BIOMETHANE.COM



LES CHIFFRES CLES

Production d'énergie verte annuelle

400 000 kWh d'électricité verte soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 3800 foyers (source ADEME) et une énergie thermique contribuant au chauffage des serres maraîchères attenantes (> 6 000 000 kWh) (SCEA Levrel Frères ; coopérative Solarenn), en substitution partielle à une énergie fossile.

Volume de digestion

6 600 m³ pour un temps de séjour supérieur à 50 jours

Type de substrats

60-65 % d'origine agricole (effluents)
30-35 % industrie agro-alimentaire
5 % collectivités.

Alimentation en substrats

Capacité d'intégration : jusqu'à 98 tonnes par jour introduites dans le process de digestion

Valorisation agricole

43 exploitations (dont 17 sur la seule commune de Montauban-de-Bretagne) pour une surface d'épandage totale de 2752 ha. 190 tonnes d'azote ainsi redistribuées sur le territoire (en substitution partielle aux engrais minéraux importés et aux effluents bruts)

Tonnes de CO₂ évitées

5000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions évitées de 1800 voitures circulant en milieu rural (source ADEME)



BiOZ

Le biométhane au cœur de nos territoires